

Un « SAGE » engagement ?



Réuni à l'initiative de Marne Vive, réalisé en partenariat avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et le Syndicat Interdépartemental d'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP), le séminaire « Qualité de la Marne, rivière d'Ile-de-France » a rassemblé tous ceux qui, depuis des années, se mobilisent pour la reconquête de la Marne.

Cette rencontre a permis de faire un bilan complet et sans complaisance des actions accomplies.

Premier constat encourageant : **la qualité de la Marne s'améliore** et ce dans tous les domaines. Toutefois, les conditions requises pour la pratique des usages les plus exigeants, comme la baignade, ne sont pas encore atteintes.

A cet égard les habitants de la Marne sont en forte attente. Comme pour l'ensemble des Franciliens, leurs loisirs, leurs temps libres les amènent à redécouvrir les cours d'eau, espace de détente et de nature de proximité. Longtemps délaissés, les récents aménagements paysagés, les promenades,

l'entretien des berges... en ont fait des espaces de plus en plus fréquentés. Au cours de la journée s'est également affirmée la volonté unanime des acteurs du territoire de Marne aval de renforcer la concertation et le travail en commun.

Des outils collectifs et mieux partagés, comme un référentiel standardisé, permettraient de faciliter les échanges entre producteurs et utilisateurs de données et de fiabiliser les interprétations qui en découlent.

Les synergies entre professionnels de l'eau et acteurs du territoire sont également à rechercher. A l'issue de ce séminaire, de nouvelles perspectives se sont ouvertes. Tous les partenaires ont

affirmé la nécessité, pour aller plus loin, de bâtir le cadre d'une démarche globale et collective. L'Etat, par l'intermédiaire de Monsieur le sous-préfet de Nogent-sur-Marne et de la DIREN Ile-de-France a annoncé sa décision de relancer le « SAGE » Marne aval.

Recentré sur un périmètre « viable » baptisé « Marne Confluence », il concernerait les départements du Val-de-Marne, de la Seine-Saint-Denis et de la Seine-et-Marne. Reste à présent à réunir les conditions partenariales et techniques de sa conception et de sa réalisation. Rendez-vous a été donné en septembre pour approfondir ces échanges.

une vaste consultation sur l'eau. Elle portera sur le SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux).

Respecter l'écologie de la Marne, permettre en même temps à la rivière de fournir, dans la durée, la totalité des services qu'en attendent les populations, c'est bien évidemment contribuer au développement durable du bassin. C'est aussi inscrire cet effort dans une grande chaîne de solidarité active du local au global, pour un développement soutenable de la planète.

En Europe, comme partout dans le monde, la question de l'eau, à côté des questions de changement climatique et d'érosion de la biodiversité, auxquelles elle est d'ailleurs intimement liée, constitue un enjeu crucial. L'eau est tout simplement indispensable à la vie des hommes et des sociétés.

SYNDICAT MIXTE MARNE VIVE
Hôtel de Ville
Place Charles de Gaulle
94100 Saint-Maur-des-Fossés
Tél. : 01 45 11 65 72
Fax : 01 45 11 65 70
Mél : postmaster@marne-vive.com

Ce dossier a été réalisé avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Seine Normandie



eau
seine
normandie

Rédaction-conception :
DAC communication
ADAGE environnement

Crédit photos :
Marne Vive



www.marne-vive.com

LES DOSSIERS DE L'HEBDO

On se mouille tous pour la Marne !



Depuis 1970, les acteurs locaux se sont mobilisés et organisés pour l'amélioration de la qualité de l'eau de la Marne. Raccordements des rejets d'eaux usées au réseau d'assainissement, usines d'épuration et actions de gestion des eaux pluviales se sont multipliés. Cette mobilisation commence à porter ses fruits. Par exemple, à Saint-Maur, les analyses en rivières ont montré que la Marne a été baignable quelques semaines, au cours des étés 2003, 2004, 2005 et 2006. Et les textes récents vont permettre d'améliorer encore ces résultats. La Directive Cadre Européenne sur l'Eau impose le bon état écologique de tous les cours d'eau d'ici 2015 et une autre directive va modifier les conditions de baignade. Si cette dernière durcit les analyses pour réduire le risque sanitaire, elle simplifie parallèlement les contrôles et les conditions d'autorisation, pour inciter au développement de la baignade.

Avant d'envisager cette dernière, au-delà de la qualité des eaux, d'autres obstacles doivent encore être surmontés. Il faut notamment respecter les contraintes de sécurité (liées aux courants, remous, à la stabilité du fond et des berges...) ce qui suppose, dans les communes, aménagements adaptés et encadrement.

Mais en Marne, le retour de la baignade redevient progressivement réalité. C'est ce que montre l'expérience de Meaux. Sa plage et sa baignade sont ré-ouvertes en juillet 2007 : un exemple à suivre...

La tradition de baignade dans la Marne, qui a fait le bonheur estival de nombreuses générations, a pris fin en 1970. Pour cause d'insalubrité, liée à l'urbanisation rapide de la région parisienne, un arrêté préfectoral l'a simplement interdite. Les problèmes d'environnement modifiaient déjà notre vie quotidienne. Mais quarante après où en sommes nous ?

L'EAU, du local au global

La Directive Cadre Européenne 2000 et la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques visent une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau et l'atteinte de son « bon état écologique ».

Ces dispositifs ont un point commun. Ils s'appuient sur la participation des citoyens, des élus et des acteurs. Par exemple le IX^e Programme de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, qui couvre la période 2007-2012, a été adopté par les instances de Bassin à l'issue d'une réelle concertation. Il installe une politique de soutien financier au service de la nouvelle ambition pour l'eau. Il est fondé sur une logique d'objectifs et d'actions prioritaires par zone. Autre démarche, en 2008 s'ouvrira, comme dans tous les territoires européens,

Marne Vive dans le grand bain !

interview

Le Port Autonome de Paris, un partenaire attentif

« Concilier environnement et économie est la préoccupation du Port Autonome de Paris (PAP). L'exemple typique sur la Marne, explique **Daniel Bascoul**, responsable au Port Autonome de Paris et à Voies Navigables de France (VNF), c'est Bonneuil : la plus grande plateforme multimodale de l'est parisien, site de transports alternatifs à la route. Nous y avons engagé, la végétalisation des berges sur plus de 700 mètres et amélioré l'écologie du cours d'eau. »

Membre du syndicat Marne Vive, le PAP, soutient l'objectif baignade, car il participe à la réappropriation de la Marne par la population. « Les usages navigation et baignade sont tout à fait compatibles, dans la mesure où cette dernière se déroule dans des lieux sécurisés ».

« Toutes les opérations que nous menons pour la Marne visent la reconquête de la qualité de l'eau et la conciliation des différents usages. Elles pourraient trouver une extension et une consolidation dans le cadre plus formel du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) tel qu'il se prépare. C'est l'outil, qui par le débat, vise la mise en synergie de tous nos efforts et la conciliation des usages ».

interview



Le Grand saut...

Jetons-nous à l'eau pour exiger des rivières de qualité ! Voilà le message qu'adressent tous les citoyens européens qui participent au BIG JUMP (le grand saut). Pour **Roberto Eppe**, initiateur de la manifestation, « réhabiliter la baignade est non seulement possible mais surtout indispensable. Les fleuves et les rivières sont le reflet de la qualité de notre environnement » et de citer l'Elbe en exemple. « Cours d'eau le plus pollué d'Europe en 1989, il s'est mué, grâce à d'importants efforts, en un fleuve où les gens se baignent aujourd'hui. Le Rhin, la Loire et la Marne... atteignent ou approchent, une qualité conforme à la baignade une grande partie du temps. Il faut continuer ».

À chaque occasion, les membres du syndicat Marne Vive s'associent à cette journée pour la baignade dans les fleuves et rivières d'Europe. En 2007, le rendez-vous est fixé le 15 juillet à 15 heures partout en Europe.

En 1993, la Marne et les milieux naturels qui l'entourent se dégradent.

« Marne Vive », syndicat mixte naît de ce malheureux constat.

Il se donne alors une unique vocation « participer à l'amélioration du milieu naturel du bassin versant de la Marne et aux opérations concourant à retrouver la baignade ».

Si l'objectif baignade est concret, il est aussi ambitieux. Il permet très vite de mobiliser les premiers partenaires et les citoyens sur un objectif mesurable et de préciser les trois missions du syndicat.

La première est une mission d'aide auprès des membres, à la conception, au financement et à la mise en oeuvre de projets précis.

Ils concernent la dépollution des eaux, l'aménagement des berges ou la restauration des milieux aquatiques.

La seconde est une mission d'évaluation. Elle repose sur un suivi

permanent du site et sur la valorisation des données concernant les impacts des interventions et l'évolution de la qualité de l'eau et des écosystèmes de la Marne.

La troisième mission vise l'information, la sensibilisation et la formation des élus, des techniciens et du grand public.

Ces missions sont coordonnées dans le cadre de démarches globales : le Schéma Directeur Marne Vive, la Charte Marne Vive et des contrats pluriannuels.

Une nouvelle étape pourrait être prochainement



nement franchie par « Marne Vive » dans son action de mobilisation collective.

Dans une récente délibération, le comité

syndical attestait de sa volonté d'oeuvrer activement à l'émergence du SAGE Marne Confluence, (...) ainsi que d'être le représentant

de ses membres au sein de la future Commission Locale de l'Eau », qui aura la charge de son élaboration. Une nouvelle mission

très importante pour l'équipe du syndicat, qui vous propose de découvrir Marne Vive en détail sur son site : www.marne-vive.com



Le dimanche 15 juillet, on se mouille tous pour la Marne !

Rendez-vous au Beach de La Varenne à Saint-Maur à partir de 14 h 00

Informations et programme : www.marne-vive.com

Portrait de Marne Vive



Date de création : 1993
Etendue : 60 km²
Habitants concernés : 400 000
Développé : 25 km de linéaire de Marne

Des membres actifs diversifiés

8 communes : Bonneuil-sur-Marne, Bry-sur-Marne, Charenton-le-Pont, Gournay-sur-Marne, Joinville-le-Pont, Saint-Maur-des-Fossés, Saint-Maurice, Villiers-sur-Marne ; **2 communautés d'agglomération** : Plaine Centrale du Val-de-Marne (Créteil, Alfortville, et Limeil-Brevannes) et Vallée de la Marne (Nogent-sur-Marne et Le Perreux-sur-Marne) ; **2 établissements publics** : Le Port Autonome de Paris et La Chambre de Métiers du Val-de-Marne

Des acteurs impliqués

Institutions, Région, Départements, associations, producteur d'eau, assainisseurs, financeurs, scientifiques

Un contrat de bassin 2002-2006

57 opérations portées par les membres
36,5 Millions investis
10,3 Millions de subventions versées
un nouveau contrat en 2007

Un nouveau contrat en préparation pour les années 2007-2012

interview

Points de vue des élus de Marne Vive

Pour **Jean-Louis Beaumont**, Président du syndicat Marne Vive « La Marne est précieuse, bien sûr, pour ceux qui vivent à son contact, mais plus largement pour ceux qui s'y promènent, y pratiquent leurs sports et leurs loisirs. Elle appartient à notre mémoire collective, elle est un lien unique entre les territoires et entre les générations. C'est pourquoi nous nous sommes réunis et avons coopéré dans Marne Vive, dépassant ainsi les clivages politiques, pour empêcher la poursuite de sa dégradation. Aujourd'hui il faut aller plus loin. La nouvelle loi sur l'Eau, comme la Directive Européenne, nous donnent plus de force et j'espère plus de moyens pour agir. Mais nous devons relever deux défis. Il faut que toutes les collectivités et d'autres partenaires nous rejoignent. D'autre part, Il faut aussi veiller à entretenir et à fortifier les liens et les actions avec la population. Nous ne réussirons pleinement que si nous sommes tous mobilisés. Le SAGE, qui est en projet, peut être le cadre de cette mobilisation collective ». **Jean-Pierre Arnault**, vice-président du Syndicat Marne Vive précise à ce propos : « Soyons pragmatiques. Le temps est venu de nous retrouver autour de la table, de nous rassembler largement à l'échelle de Marne aval pour faire « confluer » nos pratiques de l'eau. Pour les générations futures, nous devons bâtir le nouveau cadre de notre action. Marne Vive peut jouer un rôle essentiel. Les citoyens que nous représentons doivent pouvoir s'approprier à long terme, ce patrimoine et concourir à sa protection ».

